

**S.E.R.P.N.**  
**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU**  
**BUREAU SYNDICAL EN DATE DU 11 MARS 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 mars à 17h30, les membres du Bureau, légalement convoqués, se sont réunis en salle de réunion du siège social au Thuit de l'Oison, sous la présidence de Mr Dominique MEDAERTS.

Nombre de membres :

En exercice : 16

Présents : 6

Votants : 7

Etaient présents :

Mr. Dominique MEDAERTS

Mr. Fabien ARTAUD

Mr. Gérard PLESSIS

Mr. Jean-Louis LOIR

Mr. Jean-Baptiste VOISIN

Mme Marie-Hélène METTAIS

Absents excusés :

Mr. Yann LOLLIER

Mme Laurance BUSSIERE

Absents:

Mme Maria DUFROY

Mr. Joël DEWULF

Mr. Joël TEMPERTON

Mr. Claude GENCE

Mr. Hugues BOURGAULT

Mr. Vincent MOENS

Mr. Bertrand PECOT

Mr. Jean-François LEFEBVRE

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène METTAIS

**1. Accueil du président**

Retour sur l'assemblée générale de présentation du DOB le 06.03.2025.

L'intervention de Wejdene Hasnaoui afin de confirmer l'investissement et les actions réalisées par la protection de la ressource a été appréciée.

Retour également sur la reprise de compétence et la position du préfet sur le sujet.

**2. Approbation du compte rendu du 24/02/2024**

**Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.**

### 3. Présentation du budget

#### Présentation de l'affectation de résultat.

##### AFFECTATION DES RESULTATS 2024

|  |                             |                |                           |
|--|-----------------------------|----------------|---------------------------|
| A RESULTAT DE L'EXERCICE   | Excédent :                  | 69 646,92 €    | SECTION DE FONCTIONNEMENT |
|  | Déficit :                   |                |                           |
| B RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1   | Excédent :                  | 320 821,46 €   | SECTION DE FONCTIONNEMENT |
|  | Déficit :                   |                |                           |
| C RESULTAT CUMULE D'EXPLOITATION (=A+B)  |                             | 390 468,38 €   |                           |
| D SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT   | Excédent :                  | 1 392 073,29 € | SECTION D'INVESTISSEMENT  |
|  | Déficit :                   |                |                           |
| E Restes à Réaliser de la section d'investissement   | Dépenses :                  | 853 425,92 €   | SECTION D'INVESTISSEMENT  |
| F Restes à Réaliser de la section d'investissement   | Recettes :                  | 0,00 €         |                           |
| G SOLDE DES RESTES A RÉALISER DE LA SECTION INVESTISSEMENT (=E-F)  | Excédent (+) :              |                | SECTION D'INVESTISSEMENT  |
|  | Besoin (-) :                | -853 425,92 €  |                           |
| H RESULTAT CUMULE D'INVESTISSEMENT (=D+G)  | Excédent (+) :              | 538 647,37 €   | SECTION D'INVESTISSEMENT  |
|  | Besoin de financement (-) : | 0,00 €         |                           |
| <b>AFFECTATION DE C</b>  |                             |                |                           |
| 1 report en recette d'investissement au compte (001)<br>(au minimum couverture du besoin de financement H) |                             | 1 392 073,29 € | RESULTAT DE CLOTURE       |
| 2 report en recette de fonctionnement au compte (002) (=C-H)   |                             | 390 468,38 €   |                           |

#### Présentation du budget :

- Demande pour ajouter un comparatif budget 2024 et 2025.
- Une note de synthèse pourra être transmise comme l'an passée.
- Justification de l'augmentation de la masse salariale en 5 ans : augmentation des charges, augmentation de personnel dont informaticien qui fait économiser beaucoup de dépenses, augmentation de la convention collective, doublon en cas de passation de poste ...
- Point sur les subventions : les différences d'une année sur l'autre ne sont pas dues à une diminution ou une augmentation des subventions mais à des aléas dans les délais de réalisation des projets qui ne permettent pas de demander les soldes de subvention dans les temps, sachant que l'AESN verse dans des délais de près de 9 mois voir un an après la demande de versement. Les PSE qui seront prochainement moins subventionnées sont à prévoir pour les années futures.

#### Assemblée générale prévue le 27.03 à Routot.

#### Discussion autour des futures augmentations du prix de l'eau :

Une réunion spécifique aura lieu après les grandes vacances ayant pour but de présenter via les cabinets d'étude Verdi et Sogeti, les schémas et process proposés concernant la qualité de l'eau avec les coûts engendrés et donc l'impact futur sur le prix de l'eau.

Ce sera une AG sans décision, plus un débat questions réponses.

Proposition du président pour une ligne travaux de potabilisation sur la facture -> Attention à une ligne spécifique sur la facture quand le projet est de conserver les mêmes recettes après

réalisations des travaux pour les usines de traitement, afin de réaliser d'autres travaux sur le réseau.

#### **4. Prime carburant**

Question du CSE sur la possibilité de mise en place de la prime carburant fixée par cadre réglementaire, exonérée de cotisation sociale dans la limite de 300€ par an/salarié.

Propositions de primes allant de 100 à 300€.

Sujet à étudier notamment sur des critères attribution différenciés souhaités par les élus.

#### **5. Questions diverses**

Néant

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h30.**